Communiqué de Presse

Congrès des pouvoirs locaux et régionaux
Division de la communication
Réf: 809f10
Tél. +33 (0)3 90 21 52 40
Fax +33 (0)3 88 41 27 51
Internet: www.coe.int/congress
e-mail: congress.com@coe.int

COUNCIL OF EUROPE CONSEIL DE L'EUROPE

47 Etats membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
«L'ex-République yougoslave de Macédoine»
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

Intégration des femmes musulmanes et des jeunes des quartiers défavorisés : le Congrès adopte deux résolutions

Strasbourg, 28.10.2010 - Les membres du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe, réunis en session à Strasbourg, France, ont adopté le 28 octobre 2010 deux résolutions appelant les collectivités européennes à prendre des mesures concrètes pour l'intégration des femmes musulmanes et des jeunes des quartiers défavorisés.

Amy Koopmanschap (Pays-Bas, SOC), rapporteur, a introduit le débat sur « L'intégration culturelle des femmes musulmanes dans les villes européennes ». Ce rapport, ainsi que la résolution adoptée, soulignent les difficultés auxquelles sont confrontées les femmes immigrées musulmanes, en particulier, le phénomène de double désaffiliation culturelle : en effet, elles perdent souvent le lien avec leur culture d'origine sans pouvoir s'identifier à la culture dominante du pays d'accueil. La résolution insiste sur le rôle des collectivités territoriales et les appellent à mettre en œuvre des politiques concrètes : éducation, formations linguistiques, sensibilisation des employés municipaux aux questions d'intégration, développement d'espaces de débat et de rencontre, y inclus à travers les médias locaux, participation aux activités sportives.

Intervenant au débat, Naima Azough, ancien membre de la chambre basse du Parlement des Pays-Bas, a insisté sur la nécessité de l'intégration par l'éducation et par le travail. « Plus les femmes sont éduquées et économiquement indépendante, plus elles seront en mesure de participer pleinement en tant que citoyennes de vos pays » a-t-elle déclaré. Elle a également insisté sur l'importance de ne pas « islamiser » le débat, et d'encourager le dialogue mutuel pour prévenir une hostilité grandissante des uns à l'égard des autres et combattre l'islamophobie.

Le même jour, le Congrès a tenu un débat sur l'intégration des jeunes des quartiers défavorisés. Présenté par la rapporteur Eunice Campbell-Clark (Royaume-Uni), le rapport soulève la question de la « fracture au sein de la jeunesse » qui place les jeunes des quartiers défavorisés dans des situations d'exclusion sociale. La résolution adoptée appelle les collectivités européennes à développer des programmes en faveur de leur inclusion: création de services jeunesse, mise en place de procédures d'évaluation, implication des jeunes dans les processus décisionnels, développement des systèmes de parrainage. Cela passe aussi par le développement de l'éducation, des formations, des services d'orientation, et un meilleur accès aux nouvelles technologies de l'information. La résolution appelle également les élus locaux et régionaux à s'appuyer sur la Charte européenne sur la participation des jeunes à la vie locale et régionale, et à garantir son application.

Le Congrès se compose de deux chambres, la Chambre des pouvoirs locaux et la Chambre des régions.
Il comprend 318 membres titulaires et 318 suppléants, qui représentent plus de 200 000 collectivités territoriales européennes.
Président du Congrès: Yavuz Mildon (Turquie, PPE/DC), Présidente de la Chambre des régions: Ludmila Sfirloaga (Roumanie, SOC),
Président de la Chambre des pouvoirs locaux: Ian Micallef (Malte, PPE/DC)
Groupes politiques: Groupe socialiste (SOC), Groupe du Parti populaire européen – Démocrates chrétiens (PPE/DC),
Groupe indépendant et libéral démocratique (GILD)